

# **Revenu de base et Liberté**

**Un manifeste de liberté**

---



# **Revenu de base et Liberté**

## **Un manifeste de liberté**

---

"Revenu de base et Liberté" est le compte rendu d'une recherche sur les racines philosophiques de Vivant, des arguments fondamentaux en faveur du revenu de base, des valeurs décisives du XXIe siècle. Le travail n'est pas achevé, heureusement ! Aussi, nous pouvons vous inviter à poursuivre la réflexion et l'échange.

---

Ont participé à la réflexion, à la formulation et l'élaboration du présent texte: Jan W. Cabooter, Heiko Dittmer, Werner Govaerts, Christine Gruwez, Sonia Jansen, Johan De Keyser, Peter De Koster, Eric Du Meunier, Koen Rademaekers, Michaël Storms, Willy Verloo & François De Wit.

Rédaction finale: Jos Verhulst & Mark Van Bogaert - Traduction Roland Aerts

## © Propriété Collective

Le progrès n'est possible que si le fruit du travail idéal devient propriété collective. Toute copie, reproduction ou diffusion est donc autorisée, sans demande préalable à l'éditeur. Nous vous demandons cependant de mentionner votre source. Merci.

Une édition de Vivant - Boulevard du Midi 25-27 - 1000 Bruxelles

Tél.: 02/513.0888 - Fax : 02/502.0107

E-mail : [info@vivant.org](mailto:info@vivant.org)

Website : <http://www.vivant.org>

D 1999/0000/00

# Table des matières

---

## INTRODUCTION

<i>A. Revenu de base et liberté</i>	7
<i>B. Les premiers germes au " siècle des Lumières " : liberté, égalité, fraternité</i>	8
<i>C. Un grand pas en avant : un second " siècle des Lumières "</i>	9
<i>D. Pourquoi arrosions-nous les plantes ?</i>	10

## I. POINT DE DÉPART : UN REGARD POSITIF SUR L'HOMME ET SA CRÉATIVITÉ

<b>A. La confiance</b>	<b>11</b>
1. Confiance en l'homme comme être créateur	11
2. Aujourd'hui: méfiance et particratie	11
3. Demain: confiance et démocratie	12
a) <i>Tous différents</i>	12
b) <i>et tous égaux</i>	12
<b>B. Le revenu de base</b>	<b>12</b>
1. Quel revenu de base ?	12
2. Le revenu de base est un droit individuel	13
3. Le revenu de base est un droit inconditionnel	13
4. Le revenu de base est un droit pour chacun	13

## II. ARGUMENTS DE FOND POUR UN REVENU DE BASE SUBSTANTIEL: LIBERTÉ, JUSTICE, SOLIDARITÉ

<b>A. Appel pour plus de liberté</b>	<b>14</b>
1. Témoignages:	

" Pourquoi suis-je membre de Vivant ? "	14
a) " Je veux choisir moi-même le temps que je consacre au travail "	14
b) " Plus d'espace pour ma créativité "	14
c) " Utopie ? Tout changement commence comme une utopie..."	15
2. Vivant met tout en œuvre pour réaliser les idéaux de la Révolution Française	15
a) Liberté d'expression	16
b) Liberté de religion	16
c) Liberté d'enseignement	17
d) Droits égaux et libertés égales pour chacun	18
<b>4. B. Appel pour plus de justice</b>	<b>19</b>
1. Témoignages:	
" Pourquoi suis-je membre de Vivant ? "	19
a) " Pour les citoyens, par les citoyens "	19
b) " Tous égaux devant la loi "	19
c) " Une vraie participation, c'est ça la démocratie directe "	19
2. Nouvelles chances, nouvelles opportunités	20
3. Tous égaux devant la loi	20
4. Droit à la démocratie directe	22
<b>C. Appel pour plus de solidarité</b>	<b>23</b>
1. Témoignages:	
" Pourquoi suis-je membre de Vivant ? "	23
a) " Avec Vivant, les pièges de la pauvreté disparaît "	23
b) " Un système plus simple et plus transparent "	23
c) " Un système plus transparent est plus démocratique "	23

2. Le revenu de base,	
on se le donne l'un à l'autre	24
3. Revenu de base et capital social	24
4. Solidarité et impôts	26
a) <i>L'impôt social à la consommation</i>	29
b) <i>L'impôt sur le travail</i>	29
c) <i>L'impôt sur la fortune</i>	30
5. Droit intégral au travail	31
6. La société d'insertion pour parachever le droit intégral au travail	33
a) <i>Fonctionnement et financement         des sociétés d'insertion</i>	33
b) <i>La société d'insertion et l'obligation         à l'effort</i>	33
c) <i>Un licenciement n'est pas l'autre</i>	36
7. La solidarité internationale aussi	36
8. Le revenu de base et la coopération au développement	37
9. La solidarité avec les handicapés, les malades et les défavorisés	38
<i>Plus de sécurité sociale qu'avec les socialistes,</i>	
<i>Plus de liberté qu'avec les libéraux,</i>	
<i>Radicalement plus démocratique.</i>	40
<b>D. Où se situe Vivant dans le paysage politique ?</b>	<b>40</b>

### III. LES AVANTAGES DU SYSTÈME :

#### EFFETS POSITIFS DU REVENU DE BASE

##### A. Témoignages:

<b>" Pourquoi suis-je membre de Vivant ? "</b>	<b>42</b>
1. " Vivant nous rend à nouveau plus humains "	42
2. " Alors, c'est aussi plus joyeux "	42

3. " Le revenu de base : la solution pour la sécurité sociale "	42
<b>B. Les effets positifs du revenu de base</b>	<b>43</b>
1. La sécurité sociale devient plus simple, plus transparente et plus rationnelle	43
2. Le revenu de base est un moyen efficace pour combattre la pauvreté	43
3. Le revenu de base est payé, quelle que soit la situation familiale ou professionnelle	43
4. Les effets sur l'emploi sont énormes	44
5. Approfondissement de deux effets du revenu de base : <i>a) Le revenu de base rassemble les gens</i>	44
<i>b) Le droit au travail idéal et au travail             de soins pour chacun</i>	46
<i>(1) Le revenu de base, un système                 pour les profiteurs ?</i>	48
<i>(2) L'homme ne travaille pas que                 pour l'argent</i>	49
<i>(3) Revenu de base et droits de                 l'homme pour la construction                 du capital social</i>	50
<b>C. Le monde comme une œuvre d'art</b>	<b>52</b>
1. Les effets écologiques du revenu de base	52
2. La société comme une œuvre d'art	53
3. Un revenu de base pour la forêt amazonienne ?	54
<b>DES MOTS-CLÉS EXPLIQUÉS</b>	<b>55</b>

# Introduction

---

## A. Revenu de base et liberté



L'Europe est hantée; hantée par le revenu de base. Dans les universités et au sein des syndicats, dans les partis politiques et dans les usines, dans les organisations de toutes les couleurs, chez les chômeurs et les artistes, toujours plus de gens se mettent en mouvement pour le revenu de base, toujours plus de gens en perçoivent le pouvoir formidable et la logique.

L'idée n'est pas neuve et n'est pas d'origine belge. Depuis plusieurs décennies déjà, l'idée fait son chemin et grimpe sur l'échelle des priorités des agendas politiques dans de plus en plus de pays. Jusqu'où? Cela dépend du degré de solidarité entre les gens et de leur tendance à vouloir simplifier les choses. Le "B.I.E.N." (Basic Income European Network = Réseau Européen pour le Revenu de Base) compte des membres dans plus de vingt pays, allant de l'Irlande, via la Scandinavie et le Benelux jusqu'en Autriche et en Italie. En dehors de l'Europe, l'idée est défendue jusqu'en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux U.S.A. et au Canada. En Belgique, c'est sous le sigle de Vivant que se regroupent les supporters les plus fervents du revenu de base substantiel. Qu'est-ce qui motive ces gens? Pourquoi y attachent-ils tant d'importance? Quels sont les arrière-plans sur lesquels ils se profitent?

## B. Les premiers germes au "siècle des Lumières" : liberté, égalité, fraternité

Les germes de ce mouvement remontent aux grandes valeurs de la Révolution Française. Depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'homme aspire à une dignité humaine. Deux cents ans plus tard, presque tout le monde défend les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité. Dans le monde entier, presque tout le monde se définit comme démocrate. Mais entre la parole et la réalité..., il y a une marge...

## C. Un grand pas en avant: un second " siècle des Lumières "

Aujourd'hui, l'aspiration à plus de liberté, plus de justice, plus de solidarité résonne de plus en plus fort. Il s'agit de créer un espace où l'individu pourra s'épanouir en toute liberté en tant qu'individu et en tant que membre de cette société. Le revenu de base est le déclic qu'il nous faut pour modifier nos habitudes de pensée et notre façon de vivre en société. Peut-être pensez-vous que nous y allons un peu fort en parlant d'un second siècle des Lumières? Lisez d'abord, vous jugerez ensuite :

---

" Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté ".

*Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Art. 25*

## D. Pourquoi arrosions-nous les plantes?



### 10

---

#### Arrosez-vous vos plantes?

Doivent-elles prouver qu'elles poussent avant que vous ne leur donniez de l'eau? Non, bien sûr! Vous arrosez vos plantes pour qu'elles puissent pousser, pour leur donner toutes les chances de croissance.

Aujourd'hui, face aux services sociaux, il faut d'abord prouver un certain nombre de choses avant d'être "arrosé". De plus, ces services mènent actuellement une campagne de désherbage tellement peu sélective que, non seulement les mauvaises herbes en pâtissent, mais aussi les plantes elles-mêmes.

Il y a moyen de faire autrement. Pour obtenir un revenu de base, il ne faut rien prouver.

Le revenu de base crée un espace de liberté pour de nouvelles initiatives, pour créer, s'épanouir.

Vous n'êtes pas une plante? Même pas un cultivateur? Même dans ce cas, ce manifeste vous concerne. Bonne lecture.

## I. Point de départ : un regard positif sur l'homme et sa créativité

" Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. "

*Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Art. 1*

### A. La confiance

#### 1. Confiance en l'homme comme être créateur

Vivant plaide pour une foi raisonnable en l'homme. L'homme est un être créateur. Le revenu de base est un élément important de reconnaissance de ce pouvoir créateur. Dès qu'on donne cette liberté, cet espace, la créativité se révèle d'elle-même, telle une plante qui pousse tout naturellement quand on lui donne l'espace dont elle a besoin.

#### 2. Aujourd'hui: méfiance et partocratie

Les enquêtes font apparaître que la plupart des humains estiment que leur sens de l'humour est plus élevé que la moyenne. Par définition cela n'est possible, que si le sens de l'humour des autres est sous-estimé. Il en va de même pour l'intérêt général.

Les gens se méfient trop des autres. La concurrence est trop forte et la démocratie trop faible. La Belgique n'est pas une démocratie mais une partocratie. Ce ne sont pas les citoyens mais les partis qui ont le pouvoir. Le manque de participation au processus de prise de décision est déprimant, donne le sentiment d'impuissance.

### 3. Demain: confiance et démocratie

La démocratie sous-entend que la plupart des gens tiennent, si on leur en donne l'occasion, compte de l'intérêt général. Elle est basée sur le principe de l'égalité. Bien sûr, nous sommes tous différents. Mais au-delà de ces différences, nous sommes tous égaux.

#### a) *Tous différents ...*

Nous sommes tous différents les uns des autres par nos qualités et nos défauts, par ce que nous possérons et par nos compétences, par nos caractéristiques biologiques... Des hommes de science comme Marx, Freud et Darwin ont intensément étudié ces différences. Et les différences sont grandes, en effet.

#### b) *et tous égaux*

Mais au-delà de ces différences, les hommes ont quelque chose en commun. Les hommes peuvent reconnaître une vérité commune, non parce qu'ils y sont contraints, biologiquement ou sociologiquement, mais parce qu'une personne libre peut accéder à la vérité. C'est pourquoi Vivant croit en ce que l'être humain a en commun, en la démocratie, en la volonté qu'ont les gens de s'entraider.

## B. Le revenu de base

### 1. Quel revenu de base ?

Pour être créatif, l'être humain a besoin de liberté. Vivant estime que chacun doit pouvoir organiser sa vie librement. Le revenu de base doit lui procurer cette liberté.

Vivant plaide pour un revenu de base substantiel. Un revenu suffisant pour vivre et pour s'instruire. Le revenu de base doit satisfaire les besoins de base. Ce qui permettra à chacun de vivre sa vie de manière libre et créative. Nous reviendrons plus tard sur cette liberté mais déjà, nous soulignons que, pour Vivant, ce revenu de base doit être un droit individuel, inconditionnel et universel.

## **2. Le revenu de base est un droit individuel**

Le revenu de base est donné à chacun personnellement. On y a droit parce qu'on existe. Ce revenu de base signifie que, comme individu, on a droit à la vie et à la dignité humaine. Ce droit est acquis dès la naissance et le revenu est payé mensuellement jusqu'au décès. La situation familiale, économique et le montant des revenus du travail n'ont pas d'importance. Le revenu de base est indépendant de tout cela.

## **3. Le revenu de base est un droit inconditionnel**

Personne ne vous enlèvera jamais votre droit au revenu de base ; aucune sanction, aucune pénalité ne pourra justifier la suppression de ce droit. Pour l'obtenir, il ne faut pas prouver qu'on veut travailler, pas besoin d'attestation médicale ni de diplôme. La seule condition pour obtenir le revenu de base est le simple fait d'exister.

## **4. Le revenu de base est un droit pour chacun**

Au sein d'une société de droit, chacun a droit à un revenu de base: c'est un droit universel, que l'on se donne l'un à l'autre, sans exception.

## II. Arguments de fond pour un revenu de base substantiel : liberté, justice, solidarité

### A. Un appel pour plus de liberté

#### 1. Témoignages:

" Pourquoi suis-je membre de Vivant ? "

a) " Je veux choisir moi-même le temps que je consacre au travail "

" Je suis mère de famille. En disposant d'un revenu de base, j'ai plus de liberté pour choisir de rester un certain temps à la maison. Mon troisième enfant doit naître bientôt: je veux profiter au maximum de cet événement sans avoir à me soucier de mon avenir. Pour cette liberté et cette sécurité sociale supplémentaires, je choisis Vivant ".

*Mieke De Neef, assistante sociale, Aalst*

b) " Plus d'espace pour ma créativité "

" Quand on dispose d'un revenu de base, il est plus facile de planifier son temps de travail, sa carrière sans devoir craindre une sanction. Dans le pire des cas, il reste toujours ce revenu de base de 500 € (20.170 BEF). Cela crée un espace pour se réaliser soi-même ou bien pour améliorer les conditions de vie. Avec Vivant, on décide soi-même de son niveau de bien-être ou de confort. C'est ça le progrès ".

*Anna Aerts, Lessines*

c) " *Utopie? Tout changement commence comme une utopie...* "

" Avec un revenu de base, il est possible de s'arrêter de travailler pendant un certain temps pour faire autre chose. Cette liberté est importante pour moi. Cela peut paraître utopique, mais tout changement important a commencé comme une utopie. C'est passionnant de rencontrer des gens capables encore de rêver. À un moment donné, il faut agir soi-même si l'on veut améliorer la société ".

*Anita Brüls, professeur d'Anglais, Bütgenbach*

## 2. Vivant met tout en œuvre pour réaliser les idéaux de la Révolution Française

Un de ces idéaux est la Liberté. Avec un revenu de base, cela devient beaucoup plus facile de décider de travailler ou non, de travailler beaucoup ou peu. La transition vers le statut d'indépendant est moins angoissante. Insérer une année d'études ou choisir de s'arrêter un temps devient possible car le revenu de base est garanti et assure une sécurité minimale. Celui qui travaille aura un revenu en plus. Chacun est libre de choisir. Chez Vivant, on est convaincu que les gens savent gérer leur liberté.

Pour Vivant, cette liberté individuelle va très loin. Elle doit être équitablement répartie face aux opportunités de choix. Le revenu de base permet cette " égalité devant la liberté ". D'ailleurs, c'est dans tous les domaines que Vivant vise à une liberté équitable. En réalité, tout se tient.

Quelques exemples :

*a) La liberté d'expression*

Vivant plaide pour une liberté d'expression totale. Cette liberté ne peut être violée, même pas au nom du "politiquement correct". Cette liberté pourrait être beaucoup plus grande que ce qu'elle n'est aujourd'hui. Ainsi, la distribution de pamphlets, dans la rue par exemple, doit être admise sans autorisation préalable. Sans cela, il s'agit d'une restriction à la culture du débat démocratique.

*b) Liberté de religion*

Vivant plaide pour une séparation radicale entre l'Eglise et l'Etat et pour une liberté totale de religion. Aujourd'hui, l'Etat reconnaît certaines religions, tandis qu'il considère d'autres mouvements religieux comme des sectes. L'Etat redistribue l'argent du contribuable sous forme de subventions aux seules religions reconnues. Vivant veut y mettre fin. Tous les liens financiers, organisationnels et protocolaires entre l'Etat et les religions reconnues feraient bien d'être rompus. Les ministres de ces cultes ont évidemment, comme tout autre citoyen, droit au revenu de base.

L'Etat ne peut imposer des restrictions à aucun culte. En Belgique, il est impossible de conclure un mariage religieux, si on ne s'est pas présenté d'abord à la commune pour y conclure un mariage civil. Mais l'Etat n'a pas à se mêler des mariages religieux. D'un autre côté, on ne peut en aucun cas faire appel à des convictions religieuses pour justifier une atteinte aux principes démocratiques.

*c) Liberté d'enseignement*

Vivant plaide pour une liberté aussi grande que possible pour l'enseignement. L'enseignement doit être gratuit à tous les niveaux, aussi bien pour les étudiants que pour les parents. Il faut donner aux parents d'enfants en obligation scolaire toutes les opportunités, financières et autres, de prendre des initiatives concernant l'instruction de leurs enfants sous certaines conditions. La liberté d'enseignement signifie, entre autres, que les familles doivent pouvoir créer de nouvelles associations d'écoles ou que des parents peuvent choisir d'instruire eux-mêmes leurs enfants.

17

Grâce au revenu de base, ils ont les moyens de se libérer pour cela. Dans une société libre, à haut développement technologique, il doit être possible de donner à l'enseignement des structures toutes nouvelles et moins centralisées. La liberté et la créativité vont ici aussi de pair.

Le poste le plus coûteux dans l'enseignement d'aujourd'hui est celui des salaires: par le revenu de base et la diminution des charges sur le travail, le montant des salaires sera fortement réduit et de nouvelles perspectives budgétaires peuvent s'ouvrir.

L'Etat ne peut, en fait, imposer aux écoles qu'un seul devoir: celui d'établir et de rendre public leur propre projet pédagogique. Du coup, le libre choix des parents devient beaucoup plus facile: ils peuvent s'informer des différents projets et choisir en

connaissance de cause. L'inspection doit vérifier si l'école réalise effectivement son projet et atteint les finalités promises.

---

" Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants ".

*Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Art. 26*

*d) Droits égaux et libertés égales pour chacun*

Vivant veut que l'Etat de droit fonctionne sur base du principe d'égalité, sans aucune exception, quelle qu'elle soit: sexe, origine, race ou autres critères sociologiques. Toute tentative d'accorder à des personnes plus ou moins de droits ou d'opportunités par l'instauration d'une discrimination, positive ou négative, de quorums ou d'une quelconque réglementation n'est pas démocratique et donc inadmissible.

De même, Vivant n'acceptera jamais que l'Etat tente d'imposer de telles mesures en les faisant valoir comme conditions préalables à un financement d'organisations. Comme citoyen, tout être humain est égal devant la loi, indépendamment de toute différence individuelle, biologique ou sociologique: pour Vivant, c'est un acquis intouchable, indiscutable et irréductible de l'Histoire de l'Humanité.

## B. Un appel pour plus de justice

### 1. Témoignages: " Pourquoi suis-je membre de Vivant? "

#### a) " Pour les citoyens, par les citoyens "

" Vivant remplace la pyramide classique du pouvoir en un entonnoir à la hiérarchie inversée. De la sorte, ce sont les gens qui exercent le pouvoir. Cela s'appelle " synocratie ": partager ensemble le pouvoir. Cela est nécessaire pour rendre aux gens le goût de remettre les mains à la pâte, de participer à la gestion et à la direction du pays ".

*Petrus Durinckx, Heusy*

#### b) " Tous égaux devant la loi "

" Il est important que Vivant ne soit pas raciste. Que tu sois lesbienne, homo ou hétéro, pour le revenu de base, cela ne fait aucune différence. D'ailleurs, à moi aussi, cela m'est indifférent ".

*Lia Van Hof, Léopoldsburg*

#### c) " Une vraie participation, c'est ça la démocratie directe "

" Depuis plusieurs années déjà, je suis actif dans " Nieuw Wommelgem ", un parti indépendant qui a trois sièges au conseil communal de Wommelgem et un échevin au sein de la coalition. Notre souci principal est la transmission de l'information et la participation: c'est notre raison d'être. C'est l'essence de la démocratie directe. Le programme de Vivant coïncide avec notre action au niveau communal. Le référendum d'initiative populaire ayant force de loi peut sembler moins important que l'effet social du revenu de base, mais moi je trouve que l'un ne doit pas aller sans l'autre ".

*Bart Van Scharen, enseignant et conseiller communal, Wommelgem*

Vivant est convaincu que chacun a droit à la dignité humaine. Cela implique que chacun a droit à un revenu de base. Car comment peut-on vivre sans ressources?

## 2. Nouvelles chances, nouvelles opportunités

" Ventre affamé n'a pas d'oreilles ". Il faut d'abord pouvoir vivre, se nourrir et se loger. Pour cela, il faut en avoir la possibilité.

Le revenu de base de 500 € (quelque 20.170 BEF) que propose Vivant n'est pas le Pérou... En vivant seul, on ne peut pas faire de folies avec un montant pareil, mais cela donne quand même un certain espace et des opportunités. On peut, par exemple, s'associer à d'autres pour coopérer ou même pour vivre ensemble. Et de cette manière, construire ensemble un espace de vie, sans pour autant avoir à répondre à des conditions exigées par les autorités. Ces 500 € (20.170 BEF) permettent de vivre, même hors du circuit habituel de travail. Il n'y a qu'une seule condition à remplir pour obtenir un revenu de base: il faut exister.

" Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à l'intégrité de sa personne ".

*Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Art. 3*

## 3. Tous égaux devant la loi

Vivant plaide pour l'égalité devant la loi de tous les membres permanents de la société de droit belge. On

ne peut pas être un peu moins ou un peu plus " égal ". Nous avons tous les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Vivant considère que l'égalité absolue devant la loi est un acquis essentiel du " siècle des Lumières " qui ne peut pas être remis en question.

L'expression de l'égalité des citoyens devant la loi est constituée par la preuve de nationalité belge. C'est comme une sorte de carte de membre de la société de droit belge. Vivant ne souhaite plus utiliser la notion classique de " nationalité ". Pour Vivant, la nationalité signifie que l'on fait partie de la société de droit d'un pays, ni plus, ni moins. L'origine culturelle ou ethnique de l'individu n'a donc aucune importance. Pour Vivant, cette preuve de nationalité pourrait tout aussi bien être appelée autrement. Tout individu qui réside légalement et de façon permanente en Belgique est considéré comme ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs envers la communauté. Pour devenir membre de la société de droit belge, il suffit de le demander: l'obtention de la " nationalité " est immédiate, sans stage, sans examen, sans aucun critère d'appréciation. En naissant Belge, on n'a pas besoin de prouver quoi que ce soit, ni attendre cinq ou dix ans pour être intégré. Bien sûr, en devenant citoyen belge, il faut renoncer à la nationalité d'origine. Vivant est contre la double nationalité puisque celle-ci crée des différences entre citoyens d'une même société de droit.

Notez que le revenu de base n'est pas lié à la nationalité mais à la résidence permanente et légale dans

le pays. Les étrangers qui habitent en Belgique perçoivent aussi le revenu de base, tout comme les réfugiés reconnus et les candidats réfugiés à condition qu'ils renoncent au revenu de base qu'ils recevraient éventuellement d'un autre pays: en effet, le cumul de plusieurs revenus de base n'est pas autorisé.

#### 4. Droit à la démocratie directe

Le droit n'est un droit que s'il a été instauré démocratiquement. La démocratie n'est pas un système parfait. Mais à notre avis, c'est le système qui, à long terme, donne les meilleures garanties d'une gestion de qualité. La Belgique d'aujourd'hui n'est pas une démocratie, mais une partocratie.

Les citoyens sont obligés d'élire un petit nombre de représentants pour légiférer. La classe politique s'est arrangée pour ne pas permettre aux citoyens de faire directement des lois. Et pourtant, 70 % des Belges souhaiteraient pouvoir directement introduire de nouvelles lois par le biais du référendum d'initiative populaire ayant force de loi.

Vivant soutient l'instauration du référendum d'initiative populaire ayant force de loi, à tous les niveaux de pouvoir et dans tous les domaines. Les partis qui s'opposent à cette idée sont considérés par Vivant comme des partis non démocratiques.

Lorsque la population ne demande pas le référendum sur une question, celle-ci tombe sous le ressort de la

compétence des parlementaires. Et si la population demande un référendum, la décision sera prise par l'ensemble des électeurs.

## C. "Appel pour la solidarité"

### 1. Témoignages:

#### "Pourquoi suis-je membre de Vivant ?"

##### a) "Avec Vivant, les pièges de la pauvreté disparaissent"

"Je n'avais pas encore 45 ans lorsque mon époux est décédé. J'en sais quelque chose des dettes, des problèmes avec les banques, des catastrophes financières: il est très difficile de sortir d'une telle situation. Le revenu de base de Vivant aurait fait une différence considérable."

*Lia Van Hof, Léopoldsburg*

##### b) "Un système plus simple et plus transparent"

"Les statuts bidons! En tant que président d'une asbl, je peux en raconter des histoires! L'exemption du pointage, les chômeurs mis au travail... Ce monstre administratif devient de plus en plus complexe. Vivant rend la société bien plus simple et plus transparente et du même coup, les gens plus heureux parce qu'ils peuvent mieux gérer eux-mêmes leur vie. Ils deviennent maîtres de leur destin".

*Toon Van den Bossche, président Taxifiets, Gent*

##### c) "Un système plus transparent est plus démocratique"

"De par ma profession, j'essaie depuis vingt ans d'informer les gens sur les arcanes de notre système politique. Et c'est vrai-

ment très complexe. Vivant changera cela. Non seulement il y aura davantage de sécurité sociale, mais cette dernière sera plus simple, plus transparente, donc plus démocratique".

*Cor Claessens, fonctionnaire Service d'Information, Antwerpen Stad*

## **2. Le revenu de base, on se le donne l'un à l'autre**

Vivant plaide pour l'instauration d'un revenu de base individuel, inconditionnel et universel pour chacun. Vivant veut aussi que ce revenu de base soit introduit par une décision démocratique, de préférence par un référendum. Ce serait une reconnaissance explicite par les membres de la société de leur droit mutuel à la vie. Sans conditions préalables. Sans "mais" ni "si". C'est de la solidarité à l'état pur.

## **3. Revenu de base et capital social**

L'instauration d'un revenu de base individuel, inconditionnel et universel offre à l'homme un espace pour la production de capital social et en même temps, produit du capital social.

[Peut-être faut-il relire encore une fois cette phrase. C'est la phrase la plus importante de ce manifeste car elle exprime l'argument principal pour l'instauration du revenu de base].

Qu'est-ce que le capital social? C'est la base sur laquelle toute l'économie est fondée. Dans le capital social, on trouve la confiance mutuelle que se portent les membres de la communauté et la volonté réciproque de chacun à s'entraider, coopérer, faire quelque chose pour autrui. Un exemple: dans notre

société, il est admis qu'on demande son chemin et, en général, la réponse donnée sera correcte.

Et nous y comptons bien! Même cet exemple très simple de capital social a une importance économique. Le camionneur qui ne connaît pas bien les lieux et qui demande son chemin peut parfois faire un gros gain de temps grâce aux bonnes indications qu'un inconnu lui aura données. Mais même s'il n'ira pas jusqu'à interroger un passant, il sait que, le cas échéant, il pourrait le faire. Il peut donc se mettre en route l'esprit tranquille.

Ceci est typique du capital social: il inspire confiance. Il donne la certitude que l'on peut faire confiance à autrui et que l'on sera aidé en cas de besoin. C'est une force productive dans l'économie. Ce climat de confiance mutuelle et de respect réciproque est nécessaire pour vivre humainement.

Le capital social est un réel facteur de production, tout comme le travail, les matières premières et les machines. Investir dans le capital social a donc des conséquences économiques aisément démontrables. Et lorsque le capital social dans une communauté diminue, cela se ressent jusque dans la productivité économique.

Le capital social a aussi un côté inattendu et plaisant: lorsqu'on en fait usage, il ne diminue pas mais, au contraire, il augmente. C'est comme avec les idées: lorsqu'on explore une idée, souvent d'autres idées jaillissent. Autrement dit: l'utilisation de capital social génère du capital social. Créez une nouvelle

association fondée sur la confiance réciproque et vous verrez, ça se fait tout seul...

Si nous décidons démocratiquement que, dans notre société, chacun a droit, inconditionnellement et individuellement, à un revenu de base substantiel, ce revenu induira la production d'un gigantesque capital social. Cet événement social signifiera notamment qu'à chaque individu, il est reconnu le droit à l'existence. Cela se manifestera d'une manière très concrète. Il ne s'agit plus d'un droit théorique mais d'une reconnaissance effective par le biais d'une décision démocratique. En s'accordant le revenu de base, on se donne précisément l'espace nécessaire pour participer à toutes les formes de travail, y compris le travail idéal ou le travail de soins – bénévole ou rémunéré – et cela, inconditionnellement. Conséquence logique: la communauté reçoit plus de crédit de la part de chacun, un crédit sous forme de capital social.

#### 4. Solidarité et impôts

Pour financer ses dépenses et le revenu de base, l'Etat a besoin de recettes. Ces recettes proviennent essentiellement des impôts. Payer des impôts, c'est participer à la solidarité et à la redistribution équitable des moyens disponibles. Vivant souhaite abolir, dans la mesure du possible, l'impôt sur le travail pour le remplacer par un impôt social à la consommation (ISC).

La suppression de l'impôt sur les revenus faibles et moyens, non seulement diminue le coût du travail (ce

qui engendre automatiquement une augmentation de l'emploi) mais en même temps, réduit fortement le coût administratif: rien qu'en Belgique déjà, cinq millions de déclarations de revenus à l'administration des impôts et quelque trente programmes d'insertion au travail, deviennent superflus. Le travail et la sécurité sociale pourraient être gérés dans un seul système qui ne requiert que peu d'administration. Cette gestion beaucoup plus efficace fait économiser 6 % des dépenses de l'Etat, soit 6,20 milliards d'euro (250 milliards BEF). Cela suffit pour payer le revenu de base à plus d'un million de personnes.

L'instauration d'un impôt social à la consommation n'entraîne cependant pas d'augmentation des prix des marchandises. La composition du prix change, mais le prix net n'augmente pas et les recettes fiscales restent identiques.

## LE PRIX RESTE LE MÊME

	structure actuelle	proposition de VIVANT	
payé par patron et travailleur	TVA Impôt sur le travail	TVA Impôt sur la consommation	payé par consommateur
	Coût réel	Coût réel	

### Les recettes des impôts restent pareils

Le consommateur ne paiera pas plus dans les magasins et, vu la diminution du coût du travail, plusieurs centaines de milliers de personnes retrouveront de l'emploi.

L'impôt sur la consommation (ISC) ne sera pas uniforme : la structure des coûts varie selon le secteur et les différents taux de l'ISC doivent être l'expression d'un sentiment d'équité ressenti par la population. Ils seront fixés démocratiquement. Ainsi, cet impôt social à la consommation serait moindre sur les services et plus élevé, par exemple, sur les voitures de luxe. Le système de taxation et d'imposition serait moins compliqué car tous les impôts indirects, tels que les droits de douane et les accises, seraient supprimés (ainsi que les licences d'exploitation, l'impôt sur la circulation, les droits de timbres, les droits d'enregistrement, les droits du greffe, des hypothèques, impôts sur les jeux et paris, la vignette "euro", les éco-taxes, etc...). Tous ces droits, impôts et taxes peuvent être intégrés sous un seul impôt social à la consommation.

Afin de pouvoir payer tout le système du revenu de base, Vivant ne propose pas seulement l'ISC. Sur les revenus mensuels supérieurs à 1240 € (50.000 BEF) net, revenu de base inclus, il y aurait malgré tout un impôt à payer. Vivant est aussi partisan de l'application de la taxe Tobin – un impôt sur les transactions financières – et d'une taxe de 15 % pour les sociétés. Pour ces 15 %, les grandes entreprises ne se donneraient plus la peine de monter ou maintenir des implantations à l'étranger. Par contre, Vivant propose de supprimer toutes les situations d'exemption et les subsides aux entreprises. Actuellement, il y a encore quantité de taxes de tout genre: leur suppression rendrait la situation bien plus claire et donc plus facilement contrôlable. Il existe des taxes dont la per-

ception coûte plus cher qu'elle ne rapporte. Avec Vivant, on ne vous réclamera aucune taxe de balcon et vous pouvez en profiter sereinement.

### *Quels impôts sont équitables ?*

Le revenu de base et le système Vivant sont réalisables et payables: d'autres publications que celle-ci et des modèles économétriques le prouvent à suffisance. Dans ce manifeste, il s'agit du "pourquoi" plutôt que du "comment". L'impôt social à la consommation, l'impôt sur le travail et sur les transactions financières sont-ils moralement justifiés? Sont-ils équitables ? Et dans ce cas, pourquoi ? Pourquoi pas ?

#### *a) L'impôt social à la consommation*

L'impôt le plus logique est l'impôt sur la consommation. Chacun contribue ainsi aux recettes de l'Etat dans la proportion de ses achats. Qui consomme plus, contribue plus. C'est clair et honnête. Car qui consomme plus, fait davantage usage des infrastructures et services publics qui sont nécessaires directement (p.ex. les autoroutes) ou indirectement (p.ex. la justice) à la production de marchandises ou de services. Il est donc logique que celui qui consomme plus paie plus de taxes que celui qui consomme moins. Mais Vivant plaide aussi pour une différenciation des taux d'après la nature du produit ou du service. L'impôt social à la consommation n'est pas une mesure linéaire ou asociale. Bien au contraire.

#### *b) L'impôt sur le travail*

L'impôt sur le travail n'est plus défendable: l'homme doit pouvoir travailler pour faire tourner l'économie.

## 30

C'est par le travail que nous produisons des marchandises et des services qui seront consommés par d'autres. Il ne faut pas taxer quelqu'un parce qu'il contribue à augmenter la production économique. Vivant est d'avis que le niveau des salaires et les différences entre les salaires est une question de droit. Ainsi le travail dur ou malsain peut, selon l'avis d'une grande majorité de la population, être mieux rémunéré. Cela s'exprime par une tendance spontanée à une augmentation des salaires pour ce genre de travaux. Il est vrai aussi que la population estime que les différences entre les rémunérations sont trop grandes et donc pas équitables. Il arrive aussi que la population considère que le salaire minimum est trop faible. Dans ces cas, il y a moyen d'intervenir par voie démocratique. C'est ce qui s'est passé en Californie: c'est par référendum que le salaire minimum a été augmenté tandis qu'à Washington le référendum contestait les hauts revenus des parlementaires. Vivant trouve que cela devrait être possible aussi en Belgique.

*c) L'impôt sur la fortune*

Dans notre système économique actuel, il y a quelque chose qui coince: les transactions financières des spéculateurs rapportent très gros, alors que ces transactions devraient pourtant servir les hommes et l'économie. Chaque jour, des flux de plusieurs milliers de milliards de dollars voyagent d'un bout à l'autre du monde, pour récolter les bénéfices résultant des fluctuations des cours de devises. Il s'agit de quelque 95 % des transactions monétaires, totale-

ment superflues pour l'économie réelle. Déjà en 1972, James Tobin, prix Nobel, proposait de lever une petite taxe sur ces transactions pour contrer ce phénomène. Cet impôt ne devrait pas seulement freiner cette folie de spéculation monétaire mais rapporter une belle somme, disponible pour des fins sociales. Un taux de 0,1 % rapporterait annuellement plus de 166 milliards de dollars. Un montant suffisant pour combattre efficacement la pauvreté à l'échelle mondiale.

Vivant est donc un fervent partisan de la taxe Tobin. Même un faible taux peut déjà réduire ces mouvements de spéculation monétaire sans pour autant être gênant pour la circulation monétaire au service de l'économie.

## 5. Droit intégral au travail

Vivant plaide pour le droit réel et effectif au travail rémunéré.

Vivant veut une société dans laquelle tout qui veut pourra effectuer un travail valorisant et rémunéré. De cette manière seulement, nous pourrons rétablir la solidarité entre les travailleurs et les non-travailleurs. Cet idéal ne sera atteint que lorsque trois buts essentiels de Vivant seront réalisés :

- l'instauration du revenu de base qui fera disparaître le surplus artificiel dans l'offre du travail,
- la suppression de l'impôt sur les bas et moyens salaires qui fera disparaître le manque artificiel d'emplois.

- une société vraiment démocratique doit permettre à sa population d'approuver les mesures pour relever le niveau des emplois à la hauteur souhaitée.

Les enquêtes montrent que le principal souci de la population est le chômage. Une société vraiment démocratique doit permettre à sa population d'approuver des mesures pour redresser le niveau de l'emploi à la hauteur souhaitée. Vivant veut donc un référendum d'initiative populaire pour décider de l'instauration et du montant du revenu de base, de la durée légale de la semaine de travail et de toutes autres mesures qui peuvent influencer le degré de l'emploi. Vivant ne veut pas qu'une élite économique ou politique puisse, sans consulter la population, imposer le montant du salaire minimum ou du revenu de base, dans le but de diriger l'économie. Vivant veut que ce soit la population qui prendra ces mesures par une méthode pratique. Ce n'est que par le référendum qu'on obtient la garantie que les mesures économiques sont équitables. Les experts économiques devront alors fournir l'effort nécessaire pour exposer leurs arguments.

---

" Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage. "

*Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Art. 23*

## 6. La société d'insertion pour parachever le droit intégral au travail

Par les mesures décrites ci-dessus, il ne devrait subsister que le chômage de "friction", durant la courte période entre deux emplois. Afin de pallier à cela, Vivant propose de créer un réseau de sociétés d'insertion, c'est-à-dire des sociétés qui aident les gens à trouver un emploi adéquat. Les associations professionnelles et les initiatives spécialisées comme "Vitamine W" à Anvers sont les partenaires indiqués pour constituer ce réseau.

### *a) Fonctionnement et financement des sociétés d'insertion*

33

Ces sociétés auront pour tâche de centraliser toutes les offres d'emplois, les compétences dans une banque de données. Elles pourront aider le demandeur d'emploi pour une formation éventuelle ou pour une étude de marché ou de faisabilité, dans le cas où le demandeur d'emploi désirerait démarrer une nouvelle activité économique. Le demandeur d'emploi qui ne travaille pas et qui fait appel à ce réseau d'insertion signe un contrat de prestation plein temps et reçoit le salaire minimum légal en échange (en plus de son revenu de base).

### *b) La société d'insertion et l'obligation d'effort*

Vivant n'oblige personne à se contenter uniquement du revenu de base contre son gré. Par le contrat d'insertion, le travailleur gagne donc le salaire minimum de 500 € (20.170 BEF) en plus du revenu de base qui

lui reste acquis. Il dispose donc au moins de 1000 € (40.340 BEF) par mois. En contrepartie de ce salaire minimum de 500 € (20.170 BEF), il est exigé de lui un effort de formation et de recherche d'emploi. Il doit solliciter et se préparer à un nouvel emploi... La société d'insertion n'est pas une voie de garage. L'objectif est, bien sûr, de retrouver un nouvel emploi le plus rapidement possible.

## 34

Cette disposition est destinée aux personnes qui, auparavant, ne touchaient que le revenu de base. Vous avez été licencié ? Vous bénéficiez donc d'un préavis payé par votre ancien employeur. Mais vous pourrez vous présenter au réseau d'insertion à temps partiel pour y chercher un nouvel emploi. La société d'insertion est financée par l'entreprise qui licencie par exemple deux mois par licencié qui fait appel à la société d'insertion; ou alors, l'ancien employeur paie le montant total du préavis à la société d'insertion et le salarié s'y rend à temps plein.

De même, si vous souhaitez changer d'emploi, vous pouvez vous adresser à une société d'insertion. Ce système augmente la mobilité des travailleurs et augmente les chances de trouver l'emploi qui vous convient: "the right man in the right place". Mettons que vous travaillez comme vendeur alors que vous voudriez enseigner. Si un autre demandeur d'emploi peut reprendre votre travail et vous, rejoindre le corps enseignant, n'est-ce pas la solution idéale? C'est à cela que servent les sociétés d'insertion. La mobilité qui, à ce jour, n'est possible qu'à l'intérieur

d'une même entreprise, peut devenir une réalité pour l'économie globale de demain.

Le réseau d'insertion n'est pas une institution d'Etat. Il fonctionne selon le principe des assurances. Le réseau trouve ses revenus dans la cagnotte des préavis payés par les patrons mais aussi dans les cotisations de sécurité payées par les entreprises et les travailleurs. Toutes les entreprises et les travailleurs rémunérés sont légalement obligés d'adhérer et de cotiser au réseau. Une sorte de degré de bonus/malus (comme pour les assurances voitures) détermine le montant de la cotisation. Les entreprises qui licencient beaucoup paient une prime élevée et les individus qui font souvent appel aux services du réseau également.

Par le biais d'un système bonus/malus, les entreprises ont une responsabilité supplémentaire: il n'y a plus seulement leur propre rentabilité économique qui compte mais aussi leur rentabilité sociale. Une entreprise qui " rationalise " rejette les charges du licenciement sur la communauté. Demain, elle payera une prime plus élevée car elle représente un plus grand risque pour le réseau d'insertion. Grâce à ce réseau d'insertion, il se créera une nouvelle culture d'entreprise: en raison de la prime élevée, les entreprises tiendront plus que maintenant compte des coûts sociaux d'un licenciement. De plus, elles auront davantage d'opportunités pour avoir recours au remplacement.

*c) Un licenciemment n'est pas l'autre*

On peut aller un pas plus loin encore: il se peut qu'une entreprise soit obligée de licencier des travailleurs, par exemple à cause d'une évolution technologique accélérée. Il est difficile de le lui reprocher car personne n'est à même de prédire les évolutions technologiques. Ces considérations peuvent amener les diverses sociétés à répartir la charge des primes de sorte à créer des systèmes d'assurance dont les détails ne peuvent pas encore être déterminés. Mais, en tout cas, le système accentue en la rendant très visible, la responsabilité des acteurs économiques vis-à-vis du chercheur d'emploi et offre à celui-ci les meilleures chances de trouver l'emploi le plus adéquat.

Tout le système Vivant a pour but de garantir à chacun le droit à un emploi valorisant et correctement rémunéré. Vivant offre le droit de choisir " entre plus de travail avec plus de revenus " et " moins de travail avec moins de revenus ". Vivant crée, grâce au revenu de base, un espace pour le travail non rémunéré mais économiquement et socialement pleinement justifié.

## 7. La solidarité internationale aussi

Le revenu de base est l'expression d'une solidarité qui dépasse les limites des petits cercles étroits de ceux qui ont une même opinion, une même couleur ou les mêmes frontières.

Si nous réalisons le revenu de base d'abord en Bel-

gique ou en Europe, tous ceux qui résident ici, légalement et en permanence, recevront le même revenu de base. Mais cela ne devrait pas être aux dépens de ceux qui vivent dans des sociétés de droit où ce système n'est pas encore en vigueur. Vivant désire que les relations commerciales soient honnêtes et transparentes avec le sud, comme expression d'une même solidarité entre les hommes.

La création du "Fort Europe" n'est pas le but isé par Vivant. Il n'est pas question d'un "Belges - ou Européens - d'abord". Il appartient à chaque communauté de droit de décider démocratiquement de l'instauration du revenu de base. Pour que le revenu de base soit une expression de solidarité, tous doivent en décider.

Equilibrer nos normes de sécurité sociale avec celles d'autres communautés, p.ex. ceux à bas salaires, est un défi très important. Il est de notre devoir de supprimer ou de prévenir l'exploitation dévergondée des autres communautés. Les organisation européennes du "Fair Trade" peuvent nous conseiller en la matière.

## 8. Revenu de base et coopération au développement

Vivant soutient aussi le mouvement favorable à l'effacement des dettes publiques des pays du tiers-monde. La plupart de ces dettes ont été engagées par des régimes autoritaires. Les banques accordaient les crédits sans bien examiner les risques. En général, la population de ces pays n'avait pas la possibilité de participer à la prise de décision et ne bénéficiait pas de ces crédits accordés par les ban-

ques. Il n'est donc pas juste que le niveau de vie de ces populations doive baisser pour rembourser les dettes.

Vivant est aussi d'avis que l'instauration d'un revenu de base dans les pays du tiers-monde peut être la meilleure façon de dépenser le budget consacré à la coopération au développement. Il est possible de donner un revenu de base de 40 € (1.614 BEF) à chaque Nicaraguayen avec seulement 1 % de notre PNB. Au Nicaragua, pays qui compte environ 2.500.000 habitants, ces 40 € sont l'équivalent de 247,89 € de chez nous (10.000 BEF), les produits de base étant moins chers dans ce pays. En même temps, on crée un marché local. Le revenu de base procure aux individus qui le reçoivent un maximum d'autonomie et un espace pour leurs propres initiatives.

### 9. La solidarité avec les handicapés, les malades et les défavorisés

Vivant est d'avis qu'il est indécent de caser les handicapés à part. Comme tout un chacun, ces personnes ont droit au revenu de base. De plus, en tant que handicapés, ils recevront un supplément d'aide financière. Ils en ont bien besoin pour pouvoir participer à la vie sociale. Le but de Vivant est de leur offrir un maximum de chances d'intégration sans trop de complications, de réglementations et de paperasserie. Vivant souhaite aussi aller à la rencontre des besoins spécifiques en matière de logement social et de soins de santé.

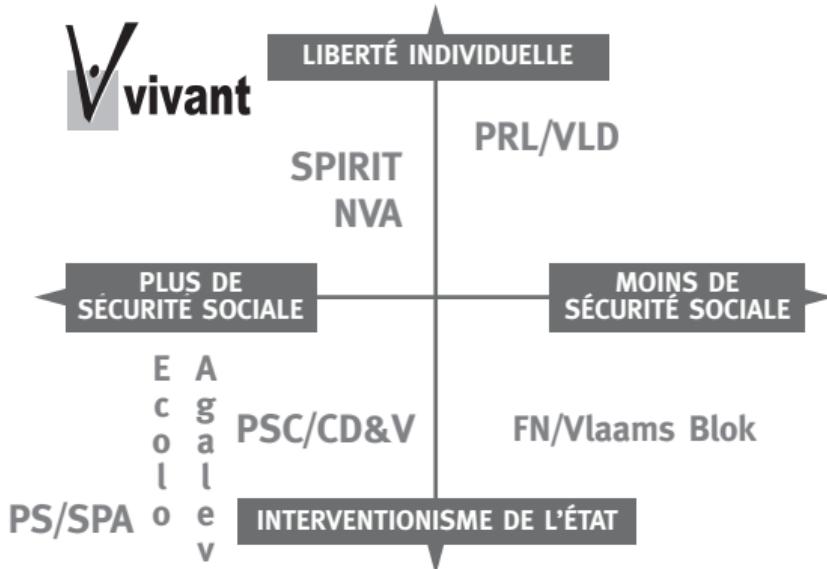
On ne peut pas non plus se débarrasser des malades en ne leur donnant que le revenu de base. Pour Vivant, nous avons tous automatiquement droit à une assurance " maladie " de qualité, même si les personnes n'ont jamais travaillé.

Il est évident que le revenu de base ne résout pas tous les problèmes. Un filet de sécurité sociale sera encore nécessaire. Créer l'espace qu'il faut pour cela est aussi une question de solidarité.

Plus de sécurité sociale qu'avec les socialistes,  
Plus de liberté qu'avec les libéraux,  
Radicalement plus démocratique.

## D. Où se situe Vivant dans le paysage politique?

Vivant est manifestement un parti " à part ". Nous avons demandé à un certain nombre d'électeurs d'accorder aux différents partis une place sur un schéma à deux axes. Les pôles sont constitués par la liberté individuelle et l'intervention de l'état sur l'axe vertical et par plus ou moins de sécurité sociale sur l'axe horizontal.



Vivant est le seul parti qui soit apprécié à la fois pour plus de sécurité sociale et plus de liberté individuelle. Liberté et solidarité s'accommodent fort bien ensemble. Mieux même: la vraie solidarité est celle qui est consentie librement, pas celle qui est imposée par la contrainte.

Si ceci était un manifeste tridimensionnel, nous aurions également pu situer Vivant sur l'axe " plus ou moins de démocratie ". En optant pour la démocratie directe, Vivant obtiendrait la place la plus élevée. Devant les écologistes, et loin devant les socio-chrétiens dont le parti incarne la particratie depuis des années. Vivant est partisan du référendum d'initiative populaire ayant force de loi à tous les niveaux de pouvoir et pour toutes les affaires importantes. Dans la même ligne, Vivant plaide pour le droit des citoyens de démettre les élus, fonctionnaires ou juges qui n'ont plus la confiance de la population. Vivant est une alternative progressiste, un choix radical pour l'émancipation et la démocratie directe.

*" Pourquoi suis-je membre de Vivant ? "*

" Plus libéral que les libéraux, plus social que les socialistes ".

" Vivant, en prônant le revenu de base, choisit radicalement une plus grande liberté. L'administration devient beaucoup plus simple et plus transparente. Et cependant, le modèle Vivant signifie une progression sociale plus marquée. Cela fait des années que j'étais à la recherche d'une telle alternative, réaliste et réalisable. C'est surtout la combinaison des idées libérales et sociales qui m'attire: il est possible d'être à la fois plus libéral que les libéraux et plus social que les socialistes. Chez Vivant, les pièces du puzzle se rejoignent parfaitement ".

*Jean-Pierre Lemaire, Anderlecht*

### **III. Les avantages du système : effets positifs du revenu de base**

#### **A. Témoignages: " Pourquoi suis-je membre de Vivant ? "**

##### **1. " Vivant nous rend à nouveau plus humains "**

" Je travaille dans le secteur des soins de santé où la première règle est de mettre en action le tiroir-caisse. Cela limite les thérapeutes qui veulent s'engager à fond dans leur travail: ils ne peuvent pas se donner à cent pour cent. Cette situation engendre un climat de tension et de stress. Vivant changera cela fondamentalement. Le revenu de base a une influence dans beaucoup de domaines. Le système aura un effet plus sécurisant pour tous ".

*Annick Dekeyser, kinésithérapeute, Tubize*

##### **2. " Alors, c'est aussi plus joyeux "**

" Vivant est un parti joyeux. Le revenu de base est une belle technique pour embellir la vie de tous. Et c'est quand même la base d'une meilleure qualité de vie, n'est-ce pas ? "

*Johan Behets, consultant, Brasschaat*

##### **3. " Revenu de base, la solution pour la sécurité sociale "**

" J'ai travaillé dix-huit ans chez General Motors. J'y étais délégué suppléant au conseil d'entreprise. Toute notre sécurité sociale est en train de s'ébrécher. Alors que nos grands-parents se sont tellement battus pour elle. Dans le programme de Vivant, il y a beaucoup d'éléments qui permettent de redresser la situation ".

*Gilbert Hars, militant syndical, Deurne*

## B. Les effets positifs du revenu de base

Peut-on déjà prévoir tous les effets positifs générés par le revenu de base? Ce qui est sûr, c'est que cela résoudra de nombreux problèmes dans de nombreux domaines. Quelques exemples:

### **1. La sécurité sociale devient plus simple, plus transparente et plus rationnelle**

Son administration sera donc moins coûteuse et libérera des fonds qui pourront être affectés à leur destination première: l'aide sociale.

### **2. Le revenu de base est un moyen efficace pour combattre la pauvreté**

Les pièges de la pauvreté disparaissent parce que la combinaison entre revenu de base et revenu de travail est autorisée. Les exclus d'aujourd'hui retrouvent une sécurité de base. Pensons aux parents au foyer, aux artistes, aux sportifs et aux indépendants.

### **3. Le revenu de base est payé, quelle que soit la situation familiale ou professionnelle**

Il donne plus de liberté d'action et plus de choix. Les allocataires sociaux n'auront plus à porter cette étiquette péjorative: le revenu de base est donné à tout le monde.

#### 4. Les effets sur l'emploi sont énormes

Le piège du chômage disparaît, la réduction du coût du travail réduit automatiquement les prix maintenus artificiellement trop élevés, l'espace est créé pour prendre des initiatives et pour gérer soi-même son travail. Le revenu de base est le moyen idéal pour mettre fin à une situation de chômage non voulue. C'est le moyen idéal pour réaliser vraiment le droit au travail. Chaque argument en soi est déjà largement suffisant pour opter pour le revenu de base.

#### 5. Approfondissement de deux effets du revenu de base

44

Alors que le système de sécurité sociale actuel incite plutôt les gens à se séparer ou à vivre séparément, le revenu de base les incitera probablement davantage à cohabiter, ce qui aura des effets écologiques bénéfiques.

De plus, chacun aura accès au travail idéal et au travail de soins.

##### *a) Le revenu de base rassemble les gens*

L'homme est, par nature, un être social. Il aime la compagnie. Lorsqu'il choisit de se lier à une vie en communauté, il pense à son bien-être social et à l'économie que cela représente.

Aujourd'hui, on constate un éparpillement de la sécurité sociale. Elle individualise au lieu de rassembler: les chômeurs qui cohabitent perdent une grande partie de l'allocation, les handicapés et les pensionnés

qui envisagent de se marier font marche arrière car la perte de revenu serait trop élevée. Donc, chacun va vivre sur son îlot, à part. C'est une sécurité sociale étroite.

Le revenu de base ne fait pas de distinction entre mariés et célibataires, entre cohabitants et isolés, entre chefs de famille et " sujets non-émancipés ". La cohabitation frauduleuse est une notion obsolète. Réveiller quelqu'un à la pointe du jour pour vérifier s'il a bien passé la nuit seul n'est plus admissible. De telles atteintes à la vie privée et à la dignité humaine deviendront superflues. Le revenu de base est un droit strictement individuel et inconditionnel pour tout le monde. La cohabitation ne peut pas être sanctionnée. Dans le système Vivant, la cohabitation engendre des avantages sociaux et économiques, ce qui incitera les gens à s'installer ensemble. Et cela se traduira par une réduction de la consommation d'énergie et représente donc un avantage écologique. Il se peut que le revenu de base incite les gens à réduire consciemment leur consommation. En tout cas, les gens libres et créatifs pourront, librement et avec créativité, décider comment organiser leur vie avec les autres.

" Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation ; toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes. "

*Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Art. 12*

La fonction redistributive du revenu de base ressort clairement dans la situation de familles avec un seul revenu. Ces familles se retrouvent en général dans la classe des " faibles revenus ": dans le système Vivant, le partenaire qui ne travaille pas à l'extérieur perçoit aussi un revenu de base. Pour la plupart de ces familles, ce surplus n'est certainement pas un luxe superflu.

*b) Le droit au travail idéal et au travail de soins pour tous*

Vivant plaide pour le travail rémunéré pour tous. Mais le travail, c'est bien plus qu'un emploi rémunéré au service du marché anonyme des biens et des services. C'est pourquoi Vivant plaide pour le droit au " travail idéal " (voir « mots-clés » en dernière page) et au travail de soins pour tous. L'économie ne tournerait pas rond si les gens n'effectuaient pas constamment du travail de soins non rémunéré, pour autrui, et s'ils ne développaient pas spontanément de nouvelles compétences. Même dans notre société moderne, les gens consacrent plus de temps à du travail non rémunéré qu'à du travail rémunéré.

Prenons le cas d'un étudiant : étudier, c'est tout de même travailler, et les personnes qui s'occupent de leurs parents âgés ou malades, et ceux qui s'occupent de tout ce qui concerne l'éducation, c'est aussi du travail même s'il n'y a pas de biens matériels qui sont produits ni des services rémunérés. Pourtant, même non rémunérées, ces activités sont absolument nécessaires à l'économie. C'est une question de

responsabilités prises envers autrui.

Bien sûr, la société libère des gens à temps plein pour les études, l'enseignement, la recherche scientifique, l'aide aux séniors. Ce sont des secteurs dans lesquels les emplois rémunérés restent indispensables.

Mais en fait, les études, dans le sens le plus large du terme, ou les soins aux proches, c'est l'affaire de tout le monde. Les études et les soins font partie d'une existence digne. Tout homme a besoin d'espace pour s'investir dans ce type d'engagement non rémunéré. Nous avons tous besoin d'une certaine marge pour ce genre d'activités, pour les études, les soins aux enfants ou aux personnes âgées ou simplement pour se consacrer au travail bénévole. Toutes ces activités font appel aux qualités spontanées comme l'intérêt, l'empathie et un " se sentir concerné ". Ces qualités sont impayables, mais il faut de l'espace pour qu'elles puissent se manifester; et c'est précisément un rôle important du revenu de base : il crée l'espace pour étudier, pour apprendre, pour le travail de soins et le bénévolat.

La communauté ne peut pas vraiment se passer de ces activités spontanées. Pourtant, seul le travail rémunéré est appelé " travail " et nous dénigrons le travail bénévole pour lequel d'ailleurs il y a de moins en moins d'espace. En réduisant cet espace, nous renforçons l'idée selon laquelle l'homme ne travaille que pour l'argent. Ce faisant, nous saponsons la confiance mutuelle et le capital social. Le revenu de base contrecarre cette tendance.

Par l'instauration du revenu de base, nous reconnaissions les qualités d'empathie, d'intérêt et nous produisons ainsi davantage de capital social. Grâce au revenu de base, on crée de l'espace pour le travail idéal et le travail de soins. C'est une forme concrète de solidarité.

(1) *"Le revenu de base,  
un système pour les profiteurs ?"*

"Qui ne travaille pas, ne mangera pas !" "Le revenu de base crée des fainéants et des parasites" !

"En fait, c'est injuste: tout le monde reçoit le même revenu de base. Certains rembourseront par la prestation de "travail idéal", de travail à caractère social ou de soins. Mais d'autres vont encaisser, s'enfermer dans leur cocon sans rien rendre à la communauté".

L'argument principal développé ci-dessus contre le revenu de base est qu'il faut mériter son revenu par une prestation en contrepartie. Ce revenu ne peut donc être inconditionnel.

Dès lors, la question est de déterminer ce qu'il faut préster et comment mesurer la chose...

Si on décide démocratiquement de se donner un revenu de base l'un à l'autre, c'est dans le but de créer de l'espace pour plus de travail idéal, plus de travail de soins, plus de capital social. En d'autres mots: cela permet plus de fantaisie, plus d'attention à la relation humaine, plus de confiance. Car, pour que des idées novatrices puissent naître, l'esprit doit être libre. L'attention que l'on porte à l'autre est souvent le point de départ de travaux de soins. Et la

confiance est la matière première du capital social. Mais comment forcer la fantaisie, la liberté de l'esprit? Comment mesurer financièrement le souci de l'autre ou la confiance? Par définition, il est impossible d'exiger de la fantaisie et de mesurer la confiance. Et l'Etat n'a pas à s'en mêler.

Le revenu de base est un investissement que nous faisons en tant que communauté et il est évident que la communauté peut souhaiter une contrepartie sous forme de "revenu social". Mais ce revenu social n'est ni divisible, ni mesurable, ni contrôlable au niveau individuel. Il n'y a qu'une seule norme pour vérifier si ce revenu social est suffisant: une décision démocratique de toute la communauté de droit.

Du point de vue de celui qui le reçoit, le revenu de base crée effectivement un espace dans le domaine privé. Mais regardons aussi les choses du point de vue de la communauté, on s'approche alors davantage de l'essence du revenu de base: c'est un don. Un don mutuel et collectif qui fait suite à une décision démocratique. Et ce don produit cet important revenu social collectif pour toute cette communauté...

*(2) L'homme ne travaille pas que pour l'argent*  
Qu'est-ce qui motive l'homme à travailler? Il ressort d'enquêtes anthropologiques et sociologiques que les gens ne travaillent pas uniquement pour l'argent. L'argent est une motivation externe. Mais les gens sont aussi motivés d'eux-mêmes à faire des choses. On remarque même que lorsqu'on donne trop de poids à l'aspect financier, on sape la motivation interne. Ce rapport entre motivation externe et

interne est apparu lorsqu'en Amérique, les autorités ont accordé une prime aux donneurs de sang. Des personnes qui, jusque-là, étaient des donneurs réguliers et qui le faisaient gratuitement, refusèrent massivement de continuer à donner. La motivation externe (la prime) sapait la motivation interne. Aujourd'hui, beaucoup sont obligés de travailler pour de l'argent. Pourtant, les personnes motivées par leur travail l'effectuent avec une bien meilleure qualité. Aussi, le revenu de base ne mène pas au profitariat mais ouvre au choix et à la motivation. De la sorte, il fait croître le capital social.

## 50

### *(3) Revenu de base et droits de l'homme pour la construction du capital social*

Le revenu de base est l'expression d'un droit fondamental de l'homme: le droit à la dignité humaine. Sans le revenu de base, les droits de l'homme n'ont que peu de retombées concrètes. De plus, notre économie ne peut pas se passer du travail idéal, du travail de soins, du capital social. Là aussi le revenu de base offre de l'espace.

Ce MANIFESTE commence par l'article premier de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. On y lit que nous sommes " doués de raison et de conscience " et que nous devons agir les uns envers les autres dans un " esprit de fraternité ". Cela pourrait se traduire par: " les hommes sont capables de produire un capital social. Sans ce capital social, la dignité humaine n'est pas possible ".

Il est évidemment possible de contraindre les gens à participer à la course au profit, de faire dépendre leur

sécurité physique et leurs ressources exclusivement du travail effectué. La communauté qui agit selon ce principe indique clairement à ses membres qu'ils ne comptent dans le système que comme éléments de production économique et non comme des personnes douées de conscience et productrices de capital social.

Le revenu de base renverse les choses et oriente la société dans une bonne direction.

En effet, en l'octroyant d'une manière inconditionnelle, la communauté fait savoir que la conscience et la capacité de créer du capital social est très importante, n'a pas de prix et mérite un espace.

## C. Le monde comme une œuvre d'art

### 1. Les effets écologiques du revenu de base

Le revenu de base est l'expression concrète du respect que l'on porte aux autres. C'est une conséquence logique du droit à la vie. Ce respect de la vie d'autrui n'est qu'un élément du respect pour la vie en général. Puisque le revenu de base subventionne le temps des loisirs, il est possible que cela incite les gens à vivre " plus lentement ", à porter plus d'attention aux autres et à la planète.

Vivant a une vision intégralement écologique de la société, une vision qui ne se limite pas à la sauvegarde de la nature, mais qui va plus loin. L'homme existe. Il ne peut pas ne pas toucher à la nature. Rien qu'en clôturant une parcelle de terrain en vue de la préserver, il y a déjà une intervention de sa part. Dans la nature cette clôture – faite de main d'homme – n'existe pas. Donc, ne fût-ce que par sa présence, l'homme intervient dans la nature. Il n'est pas possible de ne pas intervenir. Mais il est parfaitement possible d'intervenir et de cultiver la nature sans l'abuser, sans l'épuiser, sans la détruire.

La vision écologique de Vivant suit le raisonnement selon lequel il est impossible de gérer la nature écologiquement tant que le tissu sociologique de la communauté ne se développe pas selon des principes écologiques. En se respectant davantage entre eux, les gens respecteront davantage la nature. Tant que la communauté crée des tensions internes entre

les gens, tant que nous n'acceptons pas inconditionnellement le droit à la vie des gens, la communauté ne pourra pas développer de respect pour la nature.

## 2. La société comme une œuvre d'art

Vivant relie la notion d'art à l'idée écologique. Dans un certain sens, l'art est l'avenir de l'homme. Mais cela n'a pas de sens de vouloir faire de l'art dans une société et dans un monde qui n'ont guère le sens artistique.

L'art individuel authentique ne s'épanouit que dans une société qui prend la forme d'une œuvre d'art publique, une œuvre d'art à laquelle les gens participent en tant que membres de la communauté démocratique.

L'art est ouvert, créatif, toujours inachevé. Il en est de même des finalités de Vivant. Nous ne savons pas comment les formes de propriété ou les finances se développeront. Mais nous savons que seuls des citoyens libres pourront trouver les bonnes solutions: des citoyens vivant dans une communauté démocratique, des citoyens qui réalisent que leur droit à l'existence est pleinement reconnu.

### 3. Un revenu de base pour la forêt amazonienne?



---

Est-il possible de protéger la forêt amazonienne sans revenu de base, de mener une politique "verte" sans appliquer les principes écologiques à la société? La nature a-t-elle, tout comme l'homme, besoin d'un revenu de base pour se développer? Le revenu de base est un premier pas. Ce n'est que lorsque les gens se respecteront entre eux qu'ils respecteront la nature et qu'ils ne détruiront plus la forêt amazonienne. Finalement, tout revient à la même notion du respect de la vie.

*Voilà, c'est dit.....*

*Il est maintenant grand temps d'aller arroser les plantes.*

## Les mots clés

- **Revenu de base:** point principal du programme de Vivant. Un revenu mensuel acquis de plein droit et inconditionnel (il ne faut donc pas le demander), versé à chaque membre de la société. C'est une sorte de socle, le revenu du travail s'y ajoute.
- **Travail:** ce que les gens font pour les autres, toute prestation par laquelle on augmente le bien-être des autres. On distingue quatre sortes de travaux:
- **Travail rémunéré:** les heures que l'on preste. Le prix de revient de chaque produit, de chaque service comprend une part mesurable de ce travail rémunéré.
- **Travail idéal:** l'organisation du travail rémunéré, la recherche, les innovations techniques, les nouvelles idées glissées dans la boîte à idées... Tout cela, c'est évidemment une question d'idées, mais c'est aussi du travail.
- **Travail de soins:** le plus souvent, il s'agit de soins ménagers que l'on fait pour les autres. Grâce au travail ménager, les gens sont aptes à bien participer au processus de production. Dans le travail rémunéré, il y a aussi une part de travail de soins: le soin que l'on porte à mettre de la qualité dans ce que l'on fait.
- **Production de capital social:** vous produisez aussi du capital social. Ce capital social est le fondement de toute l'économie. Sans capital social, les autres

formes de travail sont impossibles. Le capital social est auto-régénérant: la confiance engendre la confiance. Lorsque les gens remarquent que leur droit à l'existence est remis en question, le capital social s'épuise rapidement.

• **Impôts:** l'argent grâce auquel l'Etat paie le revenu de base et tous les services publics, de l'autoroute aux soins de santé, du policier à l'enseignant, du tribunal aux transports publics: pour payer tout cela, l'Etat a besoin de revenus. Ce sont les impôts que nous payons tous ensemble.

Aujourd'hui, l'impôt sur la personne physique (IPP) est essentiellement un impôt sur le travail. Vivant veut se débarrasser de cet impôt et le remplacer par l'impôt social à la consommation. Seuls ceux qui gagnent plus de 1240 € (50.000 BEF) par mois doivent encore payer un impôt sur leur travail. En supprimant la plupart des autres taxes dans le système d'imposition, tout devient plus transparent et bien moins coûteux.

• **Démocratie:** dans une vraie démocratie, tout le monde peut participer directement aux décisions importantes. Alors seulement, le pouvoir sera aux mains de la population. Aujourd'hui, ce sont essentiellement les partis qui ont le pouvoir. C'est ce qu'on appelle une "particratie".

---

Sera-t-il jamais possible de supprimer totalement le chômage?  
Serait-il possible de restaurer la confiance dans une société où  
règne toujours plus de méfiance?  
La liberté est-elle compatible avec la justice, la solidarité?

La réponse est trois fois OUI.

Mais pour y arriver, il faut rompre radicalement avec les habitudes de pensée classiques. Peut-être même pourrait-on parler d'un second "siècle des Lumières". De toute façon notre mode de pensée habituel a besoin d'être revu. Et le plus tôt sera le mieux.

Une des idées clé de cette révision, c'est précisément "le revenu de base pour chacun".

C'est bien plus qu'un slogan. Dans ce manifeste, les Vivants vont à la recherche d'arguments de fond pour justifier ce revenu de base. Cette recherche nous mène aux droits fondamentaux et universels de l'homme: par exemple le droit au travail pour chacun.

Dans ce manifeste, il ne s'agit pas de prouver, chiffres à l'appui, la faisabilité du revenu de base, mais de laisser entrevoir le pouvoir formidable de ce dernier. En fait, il n'y a qu'une seule condition à l'instauration du revenu de base: c'est qu'ensemble nous le décidions, solidairement et démocratiquement car le revenu de base, on se le donne l'un à l'autre.

